

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF1269

présenté par

Mme Reid Arbelot, M. Bénard, M. Monnet, Mme Bourouaha, Mme K/Bidi, M. Rimane,
M. Tjibaou, M. Sansu, M. Peu, M. Nadeau, M. Castor, M. Lecoq, M. Maurel, Mme Faucillon,
M. Maillot, M. Brugerolles, Mme Lebon, M. Baptiste, Mme Sanquer, M. Ratenon, M. Seo et
M. Mathiasin

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Santé »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--